



## CTM BIRE ET FILS

(Siret : 80009257900021)

**M. BIRE**

Route de Pusignan  
Zone industrielle de la petite gare  
69330 JONS

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

*Période couverte par le certificat : 29 septembre 2024 au 29 septembre 2025*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 23/11/2023 : 62765320 - ALLIANZ IARD (Paris)
- décennale au 23/11/2023 : 62765320 - ALLIANZ IARD (Paris)

### QualiPAC module CET

Engagée pour la qualité d'installation de chauffe-eau thermodynamiques

*Période couverte par le certificat : 07 février 2024 au 07 février 2025*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 23/11/2023 : 62765320 - ALLIANZ IARD (Paris)
- décennale au 23/11/2023 : 62765320 - ALLIANZ IARD (Paris)



### Numéro QualiPAC : QPAC/52146

Forme juridique : SASU

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 20 septembre 2024

**Gaël Parrens,**

*Président de l'instance de qualification*

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



**QualiPAC** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 29 septembre 2027 pour QualiPAC module chauffage et ECS, 07 février 2028 pour QualiPAC module CET